



## Club des Aînés LA BELLE ÉPOQUE

*Neufchatel - Secteur Ouest*

Québec, le 20 mai 2004

### PROJET DE PROLONGEMENT DE L'AXE DU VALLON

Monsieur le Président,  
Mesdames les commissaires,

Le conseil d'administration du **Club des aînés La Belle Époque**, lors de la réunion régulière du 10 février dernier, m'a mandaté pour faire partie du comité « **pro Du Vallon** » et de présenter un mémoire en faveur du prolongement de l'axe du Vallon en boulevard urbain entre le boulevard Lebourgneuf et le boulevard Bastien.

Le **Club des aînés La Belle Époque** est un organisme à but non lucratif qui regroupe présentement **627 membres** et qui tient ses activités quotidiennes au Centre communautaire Michel-Labadie, 3705, avenue Chauveau à Québec.

Plusieurs membres de notre club habitent Loretteville et Neufchatel donc touchés directement par ce projet.

Martial Boisvert,  
Président

# UN CONSENSUS SUR LA NÉCESSITÉ

## LA POURSUITE DES TRAVAUX DU PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE DU VALLON EN BOULEVARD URBAIN : UNE NÉCESSITÉ POUR RÉPONDRE À DES BESOINS RÉELS DE CIRCULATION ET DE SÉCURITÉ.

### Préambule :

Le présent mémoire se veut une synthèse des principales analyses démontrant hors de tout doute que la poursuite des travaux de du Vallon en boulevard urbain est une nécessité.

### Problématique :

Il est **absolument** nécessaire d'intervenir sur le réseau routier si l'on veut assurer le plein développement du secteur Lebourgneuf et solutionner les problèmes liés à la **circulation** et à la **sécurité**.

Le prolongement de l'autoroute du Vallon en boulevard urbain est jugé indispensable par les principaux intervenants : la Ville de Québec, le ministère des Transports du Québec et la Communauté urbaine de Québec. En outre, le rapport sur l'« Étude d'impact sur l'environnement : Prolongement de l'axe du Vallon », réalisé par le Groupe HBA (experts-conseils) en 2003, en arrive à la même conclusion en analysant la situation actuelle et la situation à l'horizon de 2021.

### Ministère des Transports du Québec :

#### **a) Pour accroître l'efficience du réseau routier régional et local**

« L'autoroute du Vallon existante traverse un milieu urbain et est sous la responsabilité du ministère des Transports, dont la vocation première est d'assurer le déplacement rapide et sécuritaire des personnes et des marchandises. Elle est considérée comme un axe prioritaire de développement économique dans la région de Québec.

L'absence d'un lien routier entre le boulevard Lebourgneuf et le boulevard Bastien entraîne des répercussions importantes sur le réseau routier local. Son prolongement permettra de répondre à l'augmentation prévue des déplacements motorisés dans le secteur nord-ouest et de diminuer les problèmes de congestion sur les artères nord-sud (boulevards Bastien, de l'Ormière et Saint-Jacques) et sur le boulevard Lebourgneuf.

De surcroît, il permettra de diminuer également la circulation de transit dans les rues résidentielles avoisinantes, alors que les nouveaux carrefours [prolongement de plusieurs rues existantes (boulevards Johnny-Parent et de la Morille) et de nouveaux (développement à des fins résidentielles du secteur Lebourgneuf)] aménagés faciliteront l'accès aux quartiers environnants ».<sup>1</sup>

## **b) Pour consolider le réseau existant et de gérer le nouveau corridor**

« L'autoroute du Vallon se termine actuellement sur des feux de circulation à l'intersection du boulevard Lebourgneuf. Cette géométrie présente des déficiences qui, en fonction de l'augmentation de la circulation, pourraient occasionner des problèmes de fluidité et de sécurité à moyen terme. Le prolongement de l'axe du Vallon en boulevard urbain à accès contrôlé permettra d'assurer une transition plus adéquate entre le réseau autoroutier et le réseau local.

Par ailleurs, le M.T.Q. a participé, au cours des dernières années, à la réalisation d'études qui ont permis d'établir un lien entre le nombre d'accès élevé le long des corridors routiers, la détérioration des conditions de circulation et l'augmentation des problèmes de fonctionnalité et de sécurité. Ainsi, **dans une optique de développement durable**, l'aménagement de la section entre le boulevard Lebourgneuf et l'avenue Chauveau en boulevard urbain à accès contrôlé (au maximum cinq intersections) permettra de gérer, de façon efficace, ce corridor routier.

Le travail en partenariat avec les municipalités vise également la mise en oeuvre de mesures de gestion du corridor routier efficaces dans la section comprise entre l'avenue Chauveau et le boulevard Bastien (intersections et accès aménagés de façon fonctionnelle et sécuritaire, limitation du nombre d'accès directs à la route, imposition de mesures de lotissement).

---

<sup>1</sup> Étude d'impact sur l'environnement : prolongement de l'axe du Vallon, tome 1, volume 1 : rapport final, février 2003, p.7.

En somme, afin d'optimiser les déplacements dans ce secteur, les objectifs opérationnels reliés au transport visent prioritairement à favoriser une meilleure utilisation de l'infrastructure routière actuelle et future par l'ensemble des usagers de la route et à améliorer la sécurité. »<sup>2</sup>

### Communauté urbaine de Québec :

#### **Consolider la trame urbaine et le développement du secteur Lebourgneuf**

« Au niveau régional, le *Premier projet de schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de Québec (PSAR)* reconnaît que le secteur Lebourgneuf fait partie du périmètre d'urbanisation de la région. La partie sud est même considérée comme un des centres structurants « qui accueillent prioritairement, à l'exclusion des autres parties du territoire de la CUQ<sup>3</sup>, les projets de grande envergure, ayant des effets d'entraînement significatifs sur l'organisation des fonctions urbaines, sur le déplacement des personnes et sur l'économie régionale ». Le prolongement de l'axe du Vallon y est aussi prévu comme un axe structurant ».<sup>4</sup>

### Ville de Québec :

#### **Plan directeur de la Ville de Québec :**

#### **Lebourgneuf zone prioritaire et l'épine dorsale des réseaux routier, cyclable et piétonnier du secteur Lebourgneuf.**

« Au niveau local, le *Plan directeur de la Ville de Québec* identifie le secteur Lebourgneuf comme zone prioritaire d'aménagement et de développement. **Le concept retenu** pour le prolongement de l'axe du Vallon est **un boulevard urbain comportant des trottoirs, des plantations d'alignement, une piste cyclable et, à plus long terme, des voies réservées au transport en commun au sud de l'avenue Chauveau.**

---

<sup>2</sup> Étude d'impact sur l'environnement : prolongement de l'axe du Vallon, tome 1, volume 1 : rapport final, février 2003, p.8.

<sup>3</sup> Maintenant devenue la nouvelle ville de Québec.

<sup>4</sup> Étude d'impact sur l'environnement : prolongement de l'axe du Vallon, tome 1, volume 1 : rapport final, février 2003, p.8.

Le prolongement en boulevard urbain de l'axe du Vallon constitue **l'épine dorsale des réseaux routier, cyclable et piétonnier du secteur Lebourgneuf**. Il permet de compléter la trame urbaine et respecte les orientations définies dans le schéma d'aménagement de la CUQ et le plan directeur de la Ville. »<sup>5</sup>

### **L'étude d'impact de la firme HBA:**

#### **Consolidation de la trame urbaine existante et Mise en valeur de façon planifiée le secteur Lebourgneuf**

##### ▪ **Situation actuelle**

« Le projet à l'étude permettrait de mettre en valeur de façon planifiée le secteur **Lebourgneuf, une zone d'urbanisation prioritaire à l'échelle de la ville de Québec en raison de sa proximité du centre et de la présence d'infrastructures de services**. Il contribuerait également à consolider la trame urbaine existante et rejoindrait les orientations du gouvernement du Québec concernant la gestion de l'urbanisation.

De plus une étude de circulation détaillée a été réalisée dans le cadre de l'étude d'impact. Selon cette étude, le réseau routier actuel ne dessert pas adéquatement le secteur Lebourgneuf, en particulier, les quartiers résidentiels existants. Les volumes actuels sur les axes artériels et collecteurs desservant le secteur excèdent la capacité de ces axes, aux approches de carrefours donnant accès au réseau de niveau supérieur (carrefours Saint-Jacques / De Celles, Chauveau / de l'Ormière et Chauveau / Saint-Joseph).

Par ailleurs, en termes de desserte interne, l'absence de lien structurant au centre du secteur Lebourgneuf, combiné aux barrières naturelles que constituent les rivières Saint-Charles et du Berger, laisse plusieurs quartiers mal desservis et mal interconnectés, isolant ces quartiers les uns des autres.

En termes de desserte par le transport en commun, mentionnons que, de façon générale, l'ensemble de la population du secteur est desservi par plusieurs parcours réguliers ou express. »<sup>6</sup>

---

<sup>5</sup> Étude d'impact sur l'environnement : prolongement de l'axe du Vallon, tome 1, volume 1 : rapport final, février 2003, p.8.

<sup>6</sup> Étude d'impact sur l'environnement : prolongement de l'axe du Vallon, Résumé, p.4.

## ▪ **Situation à l'horizon 2021 : l'option d'un statu quo n'est pas envisageable**

« Sur la base des diverses analyses réalisées quant à la situation actuelle sur le réseau routier et à la situation projetée pour l'horizon 2021, selon le scénario tendanciel sans le plein développement du secteur, il appert clairement que l'option d'un statu quo n'est pas envisageable pour les raisons suivantes :

- Le réseau routier actuel du secteur Lebourgneuf est incomplet et la desserte locale est inadéquate.
- L'analyse réalisée sur plusieurs axes de la région présente des problématiques importantes en termes de niveaux de service et de congestion, et cette situation n'en sera que plus augmentée à l'horizon 2021.
- De plus, la capacité des principaux accès routiers au secteur ne permettrait pas d'accommoder les débits générés par le surplus de ménages.
- Cette congestion serait problématique si l'on tient compte du plein développement de ce secteur.
- On note l'absence d'un lien artériel efficace en termes de mobilité et de sécurité et bien positionné géographiquement entre les boulevards de l'Ormière et Saint-Joseph.
- La situation de congestion des liens nord-sud en périphérie du secteur est problématique.
- On remarque des mouvements de circulation indésirables dans les rues résidentielles, conséquence de la desserte inadéquate du secteur.

En conséquence, il est donc jugé nécessaire d'intervenir sur le réseau routier d'une part, pour assurer le plein développement du secteur Lebourgneuf et d'autre part, pour solutionner les problèmes liés à la circulation et la sécurité.<sup>7</sup>

---

<sup>7</sup> Idem, p.4 et 5.

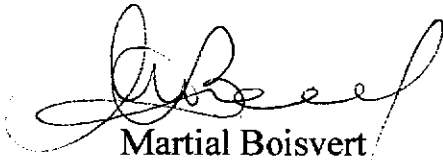
## CONCLUSION

En somme, toutes les analyses des intervenants, sur les plans provincial et municipal, reconnaissent que le prolongement de l'autoroute du Vallon en boulevard urbain est nécessaire pour le développement économique et social non seulement du secteur des Rivières, mais également pour le secteur de la Haute Saint-Charles (environ 80 000 citoyens).

Le projet de prolongement de l'axe du Vallon, qui est au coeur de la nouvelle ville de Québec, est une priorité. Il va permettre de résoudre les **problèmes de circulation et de sécurité dans le secteur**. Il va également permettre de mettre en valeur de façon planifiée le secteur Lebourgneuf, une zone d'urbanisation prioritaire à l'échelle de la ville de Québec et cela, à court et à long terme, comme le démontre le Groupe HBA (experts-conseils) dans son étude d'impact sur le prolongement de l'axe du Vallon (2003).

Il est malheureux qu'il ait fallu plus de 30 ans après l'expropriation des 40 familles de Neufchâtel pour que tous les intervenants en arrivent au même constat évident. En terminant, précisons qu'il en est de même pour tous les partis politiques de tous les paliers confondus.

Merci



Martial Boisvert  
Président

\*\*\*\*\*